

	Extrait du Registre des délibérations du <b>Conseil Municipal</b> de la Ville de BRESSUIRE	n° d'ordre <b>26013</b>
-----------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------

**SEANCE du : 2 février 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 2 février à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 27 janvier 2026.

ETAIENT PRESENTS			
Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON présente de 18h30 à 20h25 et de 20h30 à 21h00	Marie JARRY	Alain ROBIN présent de 18h30 à 18h50 et de 18h54 à 21h00
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Thierry BAUDOUIN	Bruno COTHOUIS	Jean-François MOREAU	Marinette TALLIER
Bérandère BAZANTAY	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	
Hélène BROSSEAU	Pascal GABILY	Pierre MORIN	
Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Florence BAZZOLI	Sandrine DELUGEAU	Philippe ROBIN
Anita BRIFFE	Stéphanie FILLON	Rodolph THIBAUDEAU
Sandra CAILTON absente de 20h25 à 20h30	Constance MACKOW <i>pouvoir à Nathalie MOREAU</i>	
Jamel CHENIOUR	Alain ROBIN absent de 18h50 à 18h54	

**Secrétaire de séance :** Anne-Marie BARBIER, assistée des services de la Ville  
**Assistaient également :** Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services  
 Thierry NOMBALAY, Directeur des Finances



**Demande de subvention 2026 au titre du fonds vert recyclage foncier : bâtiment mutualisé des Archives Municipales et Communautaires**

Dossier présenté par Jean-François MOREAU.

Le service des Archives Municipales de la Ville de Bressuire est installé allée du Lavoir dans des locaux ne garantissant pas une conservation satisfaisante des documents. Afin d'y remédier, la Ville de Bressuire a engagé un projet de construction d'un nouveau bâtiment répondant aux normes techniques et fonctionnelles.

Le site retenu est celui de l'ancienne école Jules-Ferry, libre depuis 2022. Situé au 17 boulevard de la République, il offre un emplacement central et adapté à l'usage.

Dans un esprit de mutualisation, la Ville de Bressuire a proposé à l'Agglomération du Bocage Bressuirais de s'associer au projet, collaboration validée en 2024.

A la suite de l'étude de faisabilité, la solution de démolition/reconstruction a été retenue. Le futur bâtiment, d'environ 700 m<sup>2</sup>, comprendra un hall d'accueil, une salle de lecture polyvalente, des bureaux, des espaces de travail, des zones de conservation et une salle de pause.

Ce projet vise à garantir une conservation optimale des documents, à offrir de meilleures conditions de travail et d'accueil, à anticiper la saturation des locaux actuels. Il permettra également de renforcer la visibilité du service et de développer les activités culturelles et pédagogiques.

Le montant total de l'opération s'élève à 2 233 182 € HT. La municipalité va solliciter une aide de 150 000 € au titre du fonds vert recyclage foncier 2026.

Afin de financer ce projet, les aides suivantes seront demandées :

- FEDER ;
- DRAC ;
- DSIL ;
- Agence de l'eau ;

Accusé de réception en préfecture  
 079-217900497-20260206-DG\_DEL\_2026\_013-DE  
 Date de télétransmission : 06/02/2026  
 Date de réception préfecture : 06/02/2026

- Fonds de concours de l'agglomération.

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

- **D'AUTORISER** Madame le Maire à déposer une demande de subvention au titre du fonds vert 2026 d'un montant de 150 000€ auprès des services préfectoraux ;
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la présente demande de subvention.

Le Secrétaire de séance,  
  
Anne-Marie BARBIER



Le Maire,

  
Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20260206-DG\_DEL\_2026\_013-DE  
Date de télétransmission : 06/02/2026  
Date de réception préfecture : 06/02/2026